

Collectif des parents de l'Est parisien  
pour la suppression des districts à Paris  
Contacts : Sigolène Lapostolet - [sblapostolet@free.fr](mailto:sblapostolet@free.fr)  
Agnès Maître - [agnesmaître@orange.fr](mailto:agnesmaître@orange.fr)

Madame Catherine Mercier-Benhamou  
DASEN 2  
12 boulevard d'Indochine - 75019 Paris

Objet : Affelnet – Rentrée 2017/18

Paris, le 7 janvier 2016

Madame la Directrice,

Nous sommes un Collectif de parents de l'Est parisien qui œuvrons depuis 3 ans à la suppression des districts à Paris pour l'affectation des collégiens au lycée. Le système actuel n'est pas satisfaisant et doit être modifié. Nous avons été entendus l'année dernière et une mesure de plafonnement à la moyenne du nombre de boursiers avait été introduite et très bien accueillie par les parents. Malheureusement, elle avait finalement été abandonnée mi-juin et le phénomène observé précédemment s'est aggravé : dans le district Est, les boursiers sont regroupés, encore davantage cette année, dans un nombre réduit de lycées. Il avait été annoncé, en juillet 2016, que des modifications seraient apportées pour l'année suivante en concertation avec les représentants des parents d'élèves. Or, nous avons appris que, lors de la dernière réunion sur Affelnet avec les Fédérations le 14 décembre dernier, aucune concertation n'avait été engagée. Les changements annoncés sont adoptés sans débat. C'est pourquoi nous nous adressons à vous afin, une nouvelle fois, de demander la suppression des districts à Paris pour l'affectation des collégiens au lycée.

La situation a évolué. Comme l'a montré une étude publiée en 2014, il est vrai qu'entre 2008 et 2012, la procédure Affelnet avait permis de remplir son objectif et d'améliorer la mixité sociale à Paris. Depuis quelques années, ce n'est plus vrai dans le district Est où la répartition des boursiers entre les établissements est déséquilibrée et ne répond pas à l'objectif de mixité sociale.

Selon les données communiquées par vos services en novembre 2016, on relève les proportions de boursiers suivantes dans le district Est : Turgot–83 %, Charlemagne–42 %, Weil–41 %, Ravel–38 %, Arago–35,5 %, Boucher–34 %, Germain–31 %. A comparer avec les données pour Valéry–8 %, Bergson–13 %, Dorian–13 %, Colbert–16 %, Victor-Hugo–16 %. Ainsi, les fortes concentrations de boursiers dans un nombre réduit de lycées qu'Affelnet visait à supprimer sont réapparues ; elles ont « déménagé » de Valéry, Bergson, etc. à Turgot, Charlemagne, etc. Dans un cas comme dans l'autre, ce déséquilibre entre lycées avec très faible taux de boursiers et lycées avec très fort taux de boursiers éloigne de la mixité sociale recherchée. Cette situation ne correspond pas aux objectifs d'Affelnet.

Par ailleurs, comme indiqué dans nos courriers des années précédentes, Affelnet combine inefficacité et injustice pour les élèves du district Est (voir les deux pièces jointes).

D'une part, le stress imposé aux collégiens de 3e par la procédure est disproportionné pour des enfants de 14 ans. D'autre part, le système aboutit à diviser les élèves (suivant que l'on bénéficie ou non d'un bonus) mettant en échec les objectifs d'entraide et de travaux en équipe affichés au collège.

En outre, si un élève non-boursier habite « Paris-Est », il lui faut plus de 17 de moyenne pour être reçu à Charlemagne. S'il habite « Paris-Ouest », il peut entrer à Janson-de-Sailly avec 13 de moyenne seulement. En effet, les proportions de boursiers entre les districts révèlent une concentration à l'Est : Ouest-12,2 %, Sud-19 %, Nord-24 % et Est-31,3 %. Cette situation déséquilibrée ne correspond pas aux objectifs d'Affelnet.

Enfin, on observe un autre déséquilibre : en 2016, moins d'un collégien non boursier sur trois a obtenu son 1er vœu dans le district Est (31%). La part des élèves non boursiers ayant eu leur 1er vœu est bien plus élevée dans les autres districts : 73% (Ouest), 60% (Sud) et 47% (Nord). Dans le district Est, un élève sur deux a eu son 1er ou 2e vœu ; ils étaient 84% dans les districts Ouest et Sud et près de 70% au Nord.

De plus, d'autres problèmes sont apparus. L'affectation suivant des critères uniquement scolaires pour les non-boursiers et des critères uniquement sociaux pour les boursiers, pour lesquels l'importance du bonus donne une priorité absolue d'affectation sur le lycée de leur choix, conduit à une trop forte hétérogénéité scolaire dans les classes. Dans les lycées du district Est ayant un fort taux de boursiers et recrutant donc

massivement en parallèle sur ces deux critères, l'hétérogénéité trop importante est difficilement gérable pour les enseignants et peu profitable pour les élèves.

En outre, les temps de transport s'allongent pour de trop nombreux élèves de l'Est de Paris qui doivent se déplacer d'un bout du district à l'autre, alors que compte tenu de leur lieu d'habitation des établissements hors district seraient beaucoup plus près en temps de trajet. Or, on sait que la proximité géographique est un facteur fondamental de réussite scolaire. On observe aussi que les parents, même volontaires, ont de plus en plus de mal à s'engager dans les associations et la vie du lycée en raison de la dispersion (pour ceux qui ont plusieurs enfants) et de l'éloignement des établissements où sont scolarisés leurs enfants.

Or, cet engagement est une composante forte de la solidité de la communauté éducative entourant les élèves. Enfin, la perception des parents est, de plus en plus largement à l'Est, marquée par la défiance vis-à-vis de l'institution scolaire en raison du manque de transparence du système Affelnet, les points individuels et les algorithmes n'étant pas connus.

Ce n'est pas parce que ce dernier phénomène, la défiance, n'est pas quantifiable qu'il doit être sous-estimé avec pour conséquence la part croissante d'élèves se tournant vers les établissements privés. Les membres de notre collectif se distinguent par un parti pris fort : en toutes circonstances, nous soutenons les équipes pédagogiques et administratives dans les échanges avec nos enfants. En toutes circonstances, nous soutenons l'École publique. Nous souhaiterions être aidés dans cette démarche par les pouvoirs publics car nous pensons qu'elle est un pilier important de l'éducation des enfants et de l'avenir de notre société.

C'est pourquoi nous sommes surpris et déçus par les modifications annoncées par le Rectorat pour la prochaine rentrée. Elles sont limitées à deux mesures :

- 1) une prise en compte de l'évaluation des compétences du socle (comme pour DNB) et des bilans périodiques (bulletins trimestriels) par champs disciplinaires. Il est précisé que cela va entraîner un resserrement global des points liés aux résultats scolaires. Comme la moindre dispersion des notes entre les élèves ne permettra plus de classement dans Affelnet, en cas d'égalité de points entre les élèves ayant demandé le même établissement, on aura recours au tirage au sort.
- 2) un taux maximum de 50 % de boursiers par établissement.

Dans le district Est, ces mesures ne répondent ni aux objectifs affichés de mixité sociale ni aux préoccupations précitées de conditions de travail favorables et sereines pour les élèves.

C'est pourquoi nous demandons que soient adoptées les mesures suivantes :

- la suppression des districts ;
- une proportion maximum de 30 % de boursiers par établissement. Au-delà de ce taux le bonus boursier ne serait plus pris en compte pour l'affectation dans ce lycée.
- des bonus de réunion de fratrie, de Cité scolaire et en faveur des élèves "dys" (handicap léger) ;
- la communication aux parents des points de leur enfant ;
- la publication de l'algorithme par le Rectorat de Paris ;
- la publication par les lycées, après affectation, des points nécessaires pour accéder à l'établissement.

Vous remerciant de l'attention que vous porterez à nos demandes, nous sommes à votre disposition pour toute information complémentaire.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Directrice, nos salutations distinguées.



Collectif de parents d'élèves de l'Est parisien

APE-PEEP : H. Boucher (20e), Milhaud, Manin, Goubet, Brassens (19e), G. Courteline (12e)

FCPE Hélène Boucher (20<sup>e</sup>)

Association Parents Citoyens (APC, 4e), Association Parisienne des Parents d'élèves pour Vos enfants (APPV, 4e), Parents indépendants, adhérents FCPE ou PEEP, ou non affiliés

Copies :

M. Jean-Michel COIGNARD, Directeur de l'académie de Paris

Mmes et Messieurs les députés de Paris

Mairie de Paris : Mme Le maire, Anne Hidalgo, Alexandra Cordebar, adjointe éducation, Mmes et Messieurs les maires d'arrondissement

PEEP : Valérie Marty, présidente, Samuel Cywie, Paris, FCPE Paris, Isabelle Rocca, présidente